

EXAMENS EN LETTRES - HISTOIRE

- *La certification intermédiaire type BEP " rénové " ou type CAP*
- *Le CCF en CAP deux ans*

Présentation des modalités des différents examens

➤ *Présentation des grandes lignes du CCF en CAP: BO n° BO n° 29 du 17 juillet 2003 et Bulletin officiel n° 8 du 25 février 2010 modifiant celui du BO n° 29 du 17 juillet 2003 en histoire-géographie – éducation civique*

➤ *Présentation de la certification intermédiaire en Bac pro BO n°31 du 27 août 2009*

A - Français, histoire - géographie et éducation civique : Coefficient 6

1 - Objectifs de l'épreuve :

La partie de l'épreuve portant sur le français permet de vérifier, à l'issue de la première professionnelle, l'acquisition des trois compétences citées dans le programme d'enseignement du français pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel :

- Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire
- Devenir un lecteur compétent et critique
- Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle.

La partie de l'épreuve portant sur l'histoire - géographie - éducation civique vise à apprécier le niveau des connaissances et capacités acquises par le candidat au cours de la première professionnelle dans les sujets d'étude choisis parmi ceux prévus par le programme d'enseignement de l'histoire - géographie - éducation civique.

présentation de la certification intermédiaire BEP « rénové » puis présentation de la certification intermédiaire type CAP

BO n°31 du 27 aout 2009

Certification intermédiaire

- ❖ type BEP rénové ou
- ❖ type CAP

CERTIFICATION INTERMEDIAIRE Modalités

En lettres histoire géographie éducation civique (coefficient 6)

Pour les candidats sous statuts scolaire dans les établissements publics et privés sous contrat

Première session juin 2011

TYPE	QUAND	COMMENT	DUREE, FORME et BAREME	
			Français / 10 points	H-G-EC / 10
BEP « rénové »	Fin de bac pro 1 ^{ère} - juin 2011 -	Epreuve ponctuelle écrite	1H30 Lecture : Un texte littéraire et / ou un document + des questions de compréhension et de vocabulaire Ecriture : Rédaction d'un texte à contraintes ou écriture argumentative (20 à 25 lignes)	1H30 Histoire : / 4 Une question obligatoire sur un des cinq sujets d'étude obligatoire <u>Une question au choix</u> parmi trois questions proposées portant sur les trois situations d'un même sujet d'étude choisi parmi les quatre restants Géographie / 4 Une question obligatoire sur un des cinq sujets d'étude obligatoire <u>Une question au choix</u> parmi trois questions proposées portant sur les trois situations d'un même sujet d'étude choisi parmi les quatre restants Education civique / 2 Une question posée sur le thème obligatoire
CAP	Durant la 2 ^{de} bac pro et la 1 ^{ère} bac pro	Epreuve en CCF	2 situations : 1^{ère} situation : L'écriture longue en trois étapes de 40 minutes 2^{ème} situation : Compétences de lecture et d'écriture (1H30)	Epreuve orale sur dossier Présentation à l'oral d'un dossier en histoire et d'un dossier en géographie (5 minutes de présentation par le candidat et 10 minutes d'échanges)

Modalités de la Certification intermédiaire pour les Bac Pro 3 ans

- Bac pro en 3 ans : les élèves entrés en seconde bac pro à la rentrée 2009 s'inscriront à la Certification intermédiaire (CAP ou BEP rénové) à la session 2011
- Il convient de savoir ce qu'ils passeront : CAP ou BEP rénové.
- Il faut donc se renseigner sur le type d'épreuve que vont passer les élèves : BEP rénové ou CAP.
- L'épreuve est différente selon les filières : on doit se reporter au décret du journal officiel du 20 juillet 2009

Site : <http://www.education.gouv.fr/cid48929/mene0917007a.html>

La certification intermédiaire ne doit pas être un objectif d'enseignement, ce qui importe c'est l'objectif terminal : le diplôme du bac et la poursuite d'études pour 50% des bacheliers.

Il importe donc de construire un apprentissage progressif des élèves :

- en français, pour viser les quatre grandes compétences (qui sont les mêmes pour les CAP et le BAC). Pour cela vous pouvez vous appuyer sur les tableaux de capacités et d'attitudes de chaque objet d'étude car ils mettent en œuvre cette progressivité entre la seconde et la terminale,
- en HG-EC, pour viser les quatre capacités (voir tableau en fin de programme) qui elles aussi se construisent sur les trois ans.

Source : site lhg.ac-lyon.fr

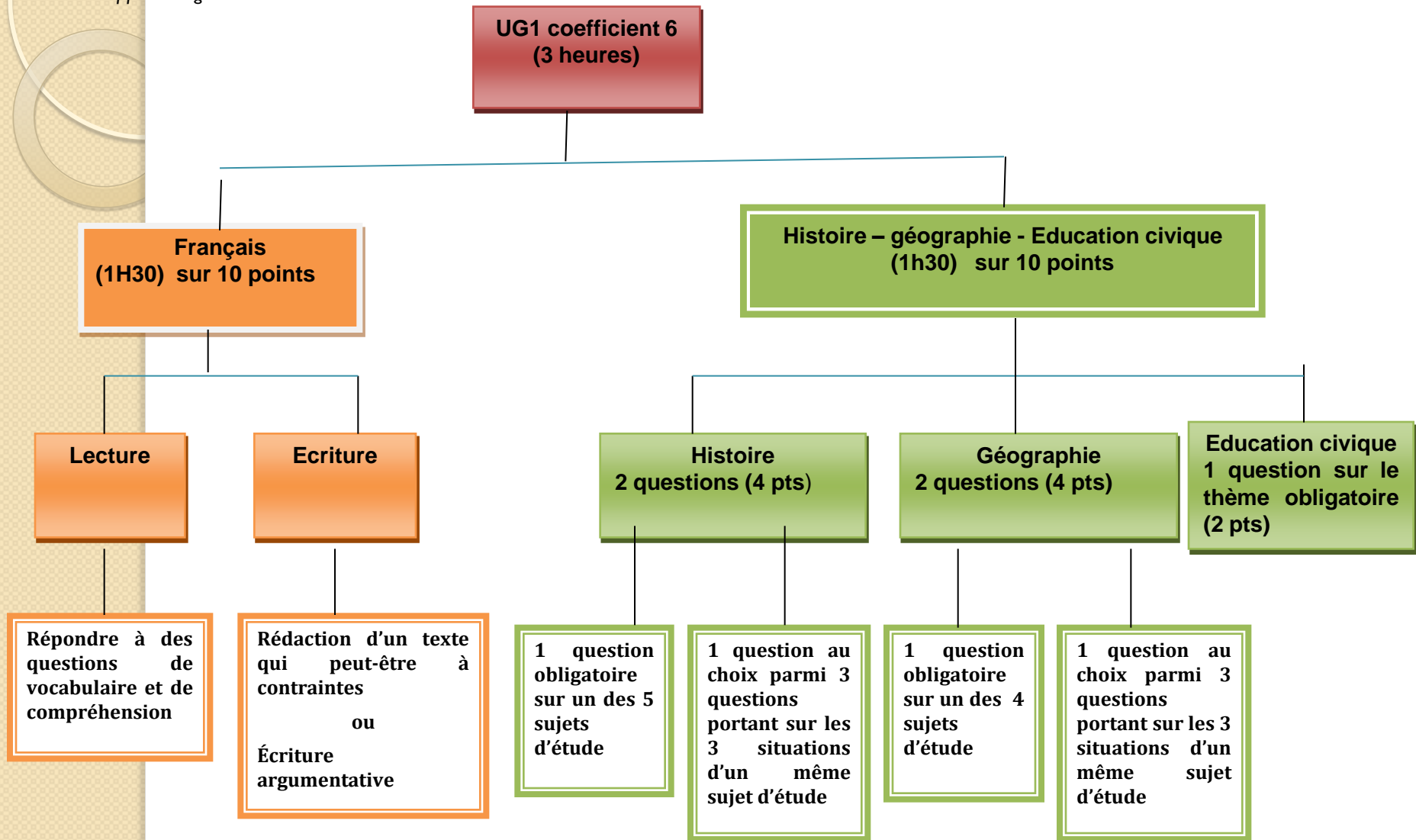


Certification intermédiaire

type BEP rénové

TYPE BEP rénové (épreuve ponctuelle)

Pour les candidats sous statut scolaire dans un établissement public local d'enseignement ou dans un établissement privé sous contrat qui sont engagés dans le cycle conduisant à un baccalauréat professionnel et pour les jeunes en formation en vue de préparer un baccalauréat professionnel par la voie de l'apprentissage dans des centres de formation d'apprentis ou des sections d'apprentissage habilités



Certification intermédiaire en Histoire- Géographie – Education civique (type BEP rénové)

Objectifs de l'épreuve :

Apprécier le niveau des connaissances et capacités acquises par le candidat en fin de la première professionnelle dans les sujets d'étude choisis parmi ceux prévus par le programme d'enseignement de l'histoire - géographie - éducation civique.

Mode d'évaluation :

Epreuve ponctuelle écrite, notée sur 20 (ramenée sur 10), durée 1H30

- **Les questions d'histoire sont notées sur 4 points,**
- **les questions de géographie sur 4 points,**
- **la question d'éducation civique sur 2 points.**

Histoire - géographie - éducation civique (1 heure 30)

–**L'épreuve consiste en un questionnaire à réponse courte (cinq à dix lignes) ou à choix multiples qui porte sur des sujets d'étude et sur des situations définis dans le programme de première professionnelle.**

Deux questions sont posées en histoire, deux en géographie et une en éducation civique. **Les questions peuvent comporter un support documentaire** (texte, image, carte...)

–**En histoire**, une question est posée sur un des cinq sujets d'étude obligatoires et une autre sur une situation relevant de l'un des quatre autres sujets d'étude. Cette seconde question est choisie par le candidat parmi trois questions correspondant chacune à une situation de ce sujet d'étude.

–**En géographie**, une question est posée sur un des quatre sujets d'étude obligatoires et une autre sur une situation relevant de l'un des trois autres sujets d'étude. Cette seconde question est choisie par le candidat parmi trois questions correspondant chacune à une situation de ce sujet d'étude.

–**En éducation civique**, une question est posée sur le thème obligatoire du programme.

Définition générale des sujets

Ces sujets s'efforcent de ne pas figer l'épreuve et de ne pas modéliser l'enseignement en variant les types d'exercices proposés aux candidats. **En revanche la forme du sujet donné à la session de juin sera bien celle du sujet zéro. (sous entendu: préparer les élèves à cela)**

- Les analyses de supports documentaires sont conduites sur un ou **deux documents de nature variée**. Le questionnement qui les accompagne peut être global. Il peut aussi être fractionné et déboucher sur une contextualisation et une mobilisation de connaissances.
- **Les questions sur les connaissances** peuvent prendre plusieurs aspects : questions simples, classement et regroupement de dates en fonction de thèmes, description d'une photographie, présentation écrite d'une réalité cartographiée, choix de la bonne définition d'une notion, identification d'une notion sur un énoncé, justification d'une affirmation.

L'évaluation de connaissances constitue une des grandes nouveautés de l'épreuve. Cette mémorisation doit aussi habituer à la réactivation des savoirs, des notions et des concepts. Elle prépare au saut qualitatif de l'épreuve de baccalauréat.

Certification intermédiaire en Lettres (type BEP rénové)

Documents ressources 2010-Charte des examinateurs et annales Zéro

Objectifs de l'épreuve :

Vérifier l'acquisition de trois compétences :

- 1 Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire
- 2 Devenir un lecteur compétent et critique
- 3 Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle.

Mode d'évaluation :

Epreuve ponctuelle écrite, notée sur 20(ramenée sur 10), durée 1H30

Evaluation des compétences de lecture (10 points)

Evaluation des compétences d'écriture(10 points)

Définition générale des sujets

- Le sujet proposé aux candidats permet la **validation d'un diplôme de niveau V** (deux ans après la validation du socle commun et marque donc une augmentation des exigences)
- Le sujet proposé aux candidats est explicitement référé à **un seul objet d'étude de la classe de Première.**
- Les questions posées (inférieure ou égal à 4 sans subdivision) permettent d'évaluer **les deux compétences(entrer dans l'échange écrit : lire, analyser et écrire et devenir un lecteur compétent et critique)** en s'appuyant sur les **capacités, les connaissances et les attitudes.**
- Le sujet s'appuie sur **un texte littéraire**(d'une quarantaine de ligne) ou sur **un texte littéraire et un document (iconographique ou textuel)**

Evaluation des compétences de lecture

A partir d'un texte littéraire et/ou document, l'élève répond par écrit à des questions de vocabulaire et de compréhension.

Les questions visent à évaluer la construction du sens : elle ne se limitent pas à des repérages mécaniques, à des relevés sans explication, elles n'invitent pas à la récitation de connaissances.

Les capacités visées dans les questions de lexique sont celle de la lecture analytique : relever et expliquer

Exemple de question type : « En vous appuyant sur le point de vue et le lexique vous expliquerez que.. » invite le candidat à :

- Repérer le lexique(relire le texte)
- Le nommer
- Illustrer son propos par des exemples pris dans le texte
- Expliquer l'effet produit



Les questions sont graduées en fonction d'un parcours de lecture :

- une question sur la compréhension globale du ou des supports.
- Une question au moins appelle un développement mobilisant plusieurs outils d'analyse

Les questions s'appuient sur les connaissances liées à l'objet d'étude de première.

Le libellé des questions peut s'appuyer sur des termes « techniques » qui figurent dans les programmes de Seconde et de Première



Les élèves seront formés tout au long des deux années à répondre à ces questions qui supposent de relire le texte et de réfléchir.

Evaluation des compétences d'écriture

L'élève rédige un texte qui peut être **une écriture à contraintes** :

-Suite de texte

-Récit

-Portrait

-Ecriture à la manière de..

OU

une écriture argumentative.

(Vingt à vingt cinq lignes)



La consigne d'écriture est liée à l'objet d'étude précisé en tête du sujet.

Le libellé du sujet n'impose pas une situation de communication précise. Il reste cependant possible d'en proposer une.

Afin de guider le candidat, le libellé de sujet peut proposer une guidance :

- suggestion d'un plan pour l'écriture argumentative
- suggestion d'étapes pour l'écriture à contraintes

CERTIFICATION INTERMEDIAIRE LETTRES – HISTOIRE – GEOGRAPHIE – EDUCATION

CIVIQUE

TYPE CAP (ccf)

UG1
coefficient 6

Français
(Épreuve écrite)
sur 40 points

Histoire – géographie - Education civique
(Épreuve orale) sur 40 points
Deux situations : une par an

1^{ère} situation
Ecriture longue

2^{ème} situation

Histoire
5 min de présentation et 10
minutes d'échanges
sur 20 points

Géographie
5 min de présentation et 10
minutes d'échanges
sur 20 points

3 x 40 min.
sur 20 points

1H30
sur 20 points

1 dossier documentaire portant
sur l'une des situations parmi
les 5 sujets d'étude.

1 dossier documentaire portant
sur l'une des situations parmi les
5 sujets d'étude.

Écriture en 3
étapes : (5+10+5)
• **1^{er} jet**
• **2^{ème} jet:**
Réécriture
• **3^{ème} jet:**
Finalisation

Compétences
de lecture et
d'écriture
(10+10)

Un de ces documents peut
comporter une dimension
civique en lien avec le
programme d'éducation civique

Un de ces documents peut
comporter une dimension
civique en lien avec le
programme d'éducation civique

Si la dominante du dossier de la situation 1 est l'histoire, la dominante du dossier de la situation 2 est la géographie, et inversement.

La 1^{ère} situation porte sur la programme de 2^{de} bac pro, la 2^{ème} situation sur la programme de 1^{ère} bac pro